Comité Régional de Paris
Fédération Française de Bridge
73, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-sur-SEINE
Tél : 01 40 88 95 80

Sénior Open x 4 Performance
Finale de Ligue

Mardi 21 et mercredi 22 mai à 11h00

3 matchs de 14 donnes par jour
11h00-13h00, 14h15-16h15, 16h15-18h15
Compétition avec écran

Droits d'engagement :
180 € / équipe
A régler avant le 15 mai, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait

Qualification :
2 équipes pour la Finale Nationale à Saint-Cloud
le lundi 10 et mardi 11 juin

84.6 – Feuille de conventions
Chaque paire doit mettre à la disposition des adversaires une feuille de conventions (**disposition obligatoire**) rédigée en français :
• Les noms, prénoms et classements des deux joueurs ;
• Outre la méthode de base, les conventions inusuelles susceptibles de surprendre l'adversaire ou nécessiter une mise au point préalable d'une défense.
Avant le début du jeu, pour éviter l'effet de surprise et permettre la mise au point d'une défense, l'attention des adversaires doit être attirée sur les conventions particulières de déclaration ou de jeu de la carte.
Les deux joueurs d'une même paire doivent utiliser le même système de base et les mêmes conventions d'enchères et de jeu de la carte.
NB1 : En l'absence de feuille de conventions l'arbitre peut interdire à une paire de jouer toute convention qui lui semblerait inusuelle (jugement de l'arbitre).
NB2 : **En l'absence de feuille de conventions ou s'il juge que la feuille de la paire est insuffisamment remplie, l'arbitre doit mettre une pénalité de procédure** après avertissement éventuel dans les épreuves de catégorie Expert ou plus (Divisions Nationales). Pour les catégories Performance et Challenge, un rappel pédagogique est plus pertinent.